



Paris, le 26 juin 2020

Mesdames, Messieurs les Présidents /
Gérants des écoles agréées

Copie : Mesdames, Messieurs les
Présidents des ligues

Nos réf. 2020.0498

Objet : Violences dans le sport / dispositifs ministériels

Mesdames, Messieurs,

La ministre des Sports, Madame Roxana MARACINEANU a, dès son arrivée à la tête du ministère, engagée une série de mesures afin de renforcer les actions contre les "Violences dans le Sport".

Une cellule ministérielle a été mise en place s'appuyant également sur le mouvement sportif (C.N.O.S.F.). Elle viendra en appui des fédérations qui, dès qu'un signalement lui sera fait, informera les services concernés : ce soutien ministériel est d'importance.

Une campagne de communication et d'affichage sera lancée auprès des clubs pour sensibiliser les pratiquants et les dirigeants (professionnels ou bénévoles) à s'inscrire dans la démarche ministérielle.

Si les fédérations ont besoin du Ministère, elles ont aussi besoin des clubs pour que, dans le sport, chacun et chacune puisse pratiquer dans les meilleures conditions et en toute confiance. Pour cela, il faut libérer la parole et exercer dans nos lieux de pratique une vigilance extrême. Nous sommes tous et toutes responsables : dirigeants, bénévoles, moniteurs.

Vous trouverez ci-joint des affiches que vous voudrez bien apposer dans les endroits susceptibles d'être vus par le plus grand nombre.

Dans les prochaines semaines les services du Ministère auront finalisé (avec le concours des fédérations) l'aspect technique du fichier national sur les contrôles d'honorabilité. Il sera destiné à vérifier que les encadrements « technique, élus, bénévoles » ne relèvent pas d'affaires « compromettantes ».

Affiches, flyers, charte vous seront également transmis dans les prochaines semaines pour la bonne compréhension de ce dispositif qui ne touchera pas que les violences sexuelles faites aux femmes, mais bien la prévention du racisme, de l'antisémitisme, de la haine, du sexisme, et des discriminations religieuses.

Association reconnue
d'utilité publique par
Décret du 2 mai 1986
sous la tutelle du
Ministère de la Santé, de
la Jeunesse et des Sports
et affiliée au C.N.O.S.F.

62, rue de Fécamp
7 5 0 1 2 P A R I S
N° SIRET 784 405 912 00022
A P E 9 3 1 2 Z
Tél : 01 53 46 68 68
Fax : 01 53 46 68 70
Email : ffp@ffp.asso.fr
Internet : www.ffp.asso.fr
N° Orias 14000826 - www.orias.fr

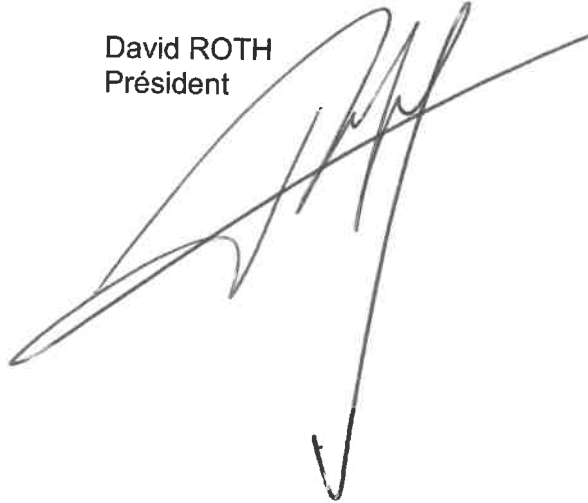
Après réception de l'ensemble de ces outils, vous voudrez bien désigner un référent responsable de ce dispositif au sein de votre structure.

Le référent fédéral est madame Marie-Claude FEYDEAU, Vice-Présidente.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sportives salutations.

David ROTH
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'David Roth'. The signature is positioned to the right of the printed name and title.